

11

CREATION DE BASSIN ORNEMENTAL

Dans une perspective de durabilité



Le centre de
formation est
Référéncé et
validé



la certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions
suivantes :
- les actions de formation
- les actions permettant de faire
valider les acquis de l'expérience
dans les conditions prévues au
Livre IV



CFA-CFC ISVT
72, av de Vals
43750 Vals-près-le-Puy

Isvt.cfa@orange.fr
www.isvt.fr

04 71 02 10 81

OBJECTIFS :

Concevoir un bassin esthétiques dans le respect de l'environnement
Concevoir un bassin en adaptant les espèces et les matériaux
Assurer la mise en place et la maintenance du bassin

CONTENUS :

- Tour d'horizon des différents styles de bassin
- Présentation des différentes espèces adaptées au bassin et à son environnement
- La création d'un bassin ornemental
- L'entretien courant du bassin ornemental
- Approche économique pour la création d'un bassin

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de données théoriques et de mise en pratique sur les plateformes de l'établissement et au parc Henri Vinay.
Responsable pédagogique: Vincent GOIMARD

PUBLIC

Agents de la fonction public
Salariés ou entrepreneurs du paysage
Particulier

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience en maçonnerie paysagère

LIEU

CFA-CFC ISVT
72, av de Vals
43750 Vals près le Puy
Isvt.cfa@orange.fr
04/71/02/10/81

DATES

prendre contact avec le
centre

DURÉE

2 journées (14 h)

COÛT

15 € /h stagiaire si aucune
prise en charge OPCO

Notre +

Travail sur une
réalisation concrète